

**ACTION POUR LA PROMOTION DE LA SANTE DE
LA MERE ET DE L'ENFANT (APSME)**

Rapport d'audit sur les Etats Financiers (en USD)

Exercice clos le 31 décembre 2015

Association pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant-APSME

Exercice clos le 31 décembre 2015

RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE SUR LES ETATS FINANCIERS.

Nous vous faisons rapport sur les états financiers ci-après annexés de l'Asbl Association pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant, APSME en sigle, qui comprennent le tableau des emplois et ressources au 31 décembre 2015, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Le rapport inclut notre opinion sur ces états financiers, ainsi que toute autre mention complémentaire jugée significative pour l'exercice clos à cette même date.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION D'APSME

L'établissement des comptes relève de la responsabilité de la coordination de l'Asbl Association pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant-APSME. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place, le suivi d'un contrôle interne ainsi que le choix et l'application des règles d'évaluation appropriées permettant l'établissement et la présentation sincère des états financiers.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'édictées par l'International Federation of Accountants, IFAC. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION

A notre avis, les états financiers examinés, présente fidèlement, dans tous ses aspects significatifs, la situation financière de l'Asbl Association pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant-APSME pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, conformément aux principes et méthodes comptables énoncés à la note 2.

Francis NKUMBA
Réviseur-Comptable IRC
Expert-Comptable ONEC/EC/000133/16

Francis NKUMBA
Réviseur-Comptable IRC
N°051/2011

Le 5 septembre 2017

SOMMAIRE

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES	4
1. Informations Générales.	5
1.1. Cadre Juridique et Activités de l'entité	5
1.2. Organisation de APSME	5
3. Compléments d'Information sur les Etats Financiers	6
3.1. Les ressources	6
3.2. Emplois	6

Association pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant-APSME

Exercice clos le 31 décembre 2015

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES
(Exprimés en dollars américains - USD)

Désignation	NOTE	31/12/2015
Ressources		
Financement		59 705
Total	3.1	59 705
Emplois		
Ressources humaines		8 325
Formations		5 487
Materiels de communication		9 114
Planification et administration		4 272
Supports aux populations		26 652
Suivi et evaluation		2 770
Total	3.2	56 620
SOLDE DE LA TRESORERIE		3 086

Les notes aux comptes de 1 à 3.2. font partie intégrante des états financiers.

1. INFORMATIONS GENERALES.

1.1. CADRE JURIDIQUE ET ACTIVITES DE L'ENTITE

Association pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant-APSME en sigle, est une Association Sans But Lucratif créée en date du 24 mars 2014 et notarié à l'Office Notarial de la ville de Kinshasa/Mont-Amba. APSME a pour objectif principal de promouvoir la santé de la mère et de l'enfant. Elle tire ses ressources grâce au financement de ses membres, ainsi qu'à travers la réalisation des divers projets de santé financés par des bailleurs nationaux et internationaux, principalement le Fonds Mondial, l'UNESCO, le UNFPA et autres. Pour assurer sa gestion, l'Organisation dispose d'un siège situé à Kinshasa sur l'avenue Kitoy n°50 bis dans la commune de Lemba. Conformément aux articles 5, 7 et 8 de ses statuts, l'organisation exerce ses activités sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo, principalement à Kinshasa et prioritairement dans les régions à forte densité humaine où prévaut la précarité. Elle peut intervenir dans le monde entier dans le cadre d'un partenariat ou par voie de représentation. Elle est créée pour une durée indéterminée.

L'objectif général de l'organisation est de contribuer à l'amélioration de la santé de la population en général, de la mère et de l'enfant en particulier. Les objectifs spécifiques de l'organisation sont les suivants :

- Initier les actions de mobilisation sociale à travers l'information et la sensibilisation, la lutte contre les violences sexuelles, les IST et le VIH/SIDA, la promotion de l'utilisation des méthodes contraceptives et services sanitaires de la mère et de l'enfant ;
- Renforcer les capacités des prestataires et de la population pour une appropriation des actions de lutte contre les violences sexuelles, les IST et le VIH/SIDA, la promotion de l'utilisation des méthodes contraceptives et services sanitaires de la mère et de l'enfant ;
- Coordonner les interventions suivant les normes établies et en synergie avec d'autres partenaires œuvrant dans les mêmes domaines.

Pour réaliser ses objectifs, APSME dispose des stratégies qui se déclinent comme suit :

- mise en place des initiatives favorisant l'amélioration de la santé ;
- créer un cadre de collaboration avec les partenaires ;
- assurer l'encadrement et la formation de diverses associations.

1.2. ORGANISATION DE APSME

Conformément à l'article son statut et règlement intérieur, APSME est composée de quatre organes :

1. l'Assemblée Générale;
2. le comité directeur ou la coordination ;
3. la commission des finances ;
4. la logistique.